Mairie de Montagnieu

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Dates du Conseil Municipal	Numéros de délibérations	Résultats	Objets
12/03/2026	Délibération n°1	Approuvée	Vote des taux de fongibilité des crédits (Budget M57 et M49)
12/03/2026	Délibération n°2	Approuvée	Affectation des résultats (Budget M57)
12/03/2026	Délibération n°3	Approuvée	Vote des subventions aux associations.
12/03/2026	Délibération n°4	Approuvée	Vote du Budget Primitif 2026 (Budget M57)

MAIRIE de MONTAGNIEU (Ain)

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du Conseil Municipal. A compter du 1er juillet 2022, la liste des délibérations remplace le compte rendu des séances du Conseil Municipal. Elle a pour objet d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant.

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.